



BIENVENUE
à l'assemblée communale
ordinaire
du 4 décembre 2017

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2017**
- 2. Budgets 2018**
 - 2.1 Budget de fonctionnement**
 - 2.2 Budget d'investissements**
 - 2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie
 - 2.2.2 Réfection route communale AF La Comba, Saint-Martin
 - 2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie «Clos de Sauba», Saint-Martin
 - 2.2.4 Adduction d'eau et défense incendie «Bois Noir», Besencens
 - 2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur
 - 2.3 Rapport de la commission financière**
 - 2.4 Approbation**
- 3. Nomination d'un membre à la commission d'aménagement et d'énergie**
- 4. Adhésion à la nouvelle association SLPPGV (Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne – Veveyse)**
- 5. Divers**

**1. Procès-verbal de l'assemblée
communale ordinaire du
15 mai 2017**

2. Budgets 2018

2.1 Budget de fonctionnement

3.1 Budget de fonctionnement 2018

	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	482'120.00	73'010.00	451'440.00	69'610.00	457'772.50	69'464.95
1	Ordre public	82'250.00	36'700.00	89'350.00	37'200.00	87'670.45	37'451.70
2	Enseignement et formation	1'217'940.00	62'390.00	1'261'740.00	98'160.00	1'213'737.20	122'966.05
3	Culte, culture, loisirs	139'470.00		158'140.00		154'727.85	
4	Santé	408'150.00	4'000.00	384'460.00	10'000.00	322'506.90	3'670.05
5	Affaires sociales	480'100.00	22'500.00	481'400.00	21'000.00	464'421.75	21'927.00
6	Transports et communications	318'580.00	16'000.00	353'700.00	16'000.00	261'944.50	20'257.05
7	Prot.et aménagement de l'environnement	442'650.00	410'400.00	437'670.00	392'700.00	409'557.75	374'404.60
8	Economie	26'560.00	13'350.00	26'400.00	13'300.00	22'116.65	19'062.00
9	Finances et impôts	583'030.00	3'524'930.00	653'680.00	3'625'030.00	1'351'292.75	4'084'685.70
	Totaux	4'180'850.00	4'163'280.00	4'297'980.00	4'283'000.00	4'745'748.30	4'753'889.10
	Résultats		17'570.00		14'980.00	8140.80	

Rapport de la commission financière

**Approbation du budget de
fonctionnement 2018**

3.2 Budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2018

	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration					7'030.20	
2	Enseignement et formation					129'350.00	27'500.00
3	Culte, culture, loisirs	115'000.00	20'000.00				
6	Transports et télécommunication	260'000.00	64'550.00	390'200.00	249'890.00	756'585.45	267'693.45
7	Protection et aménagement de l'environnement	550'300.00	181'700.00	720'200.00	332'600.00	418'584.30	26'342.35
9	Finances et impôts	8'000.00		30'000.00		435'934.45	139'235.95
	TOTAUX	933'300.00	266'250.00	1'140'400.00	582'490.00	1'747'484.40	460'771.75
	Résultats		667'050.00		557'910.00		1'286'712.65

2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie



2.2.1 Acquisition d'un véhicule pour la voirie

Plan de financement

Véhicule : tracteur avec équipement (lame et saleuse) 71'000.00 SFr.

Financement

Emprunt bancaire / compte de trésorerie 71'000.00 SFr.

Totaux 71'000.00 SFr. 71'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

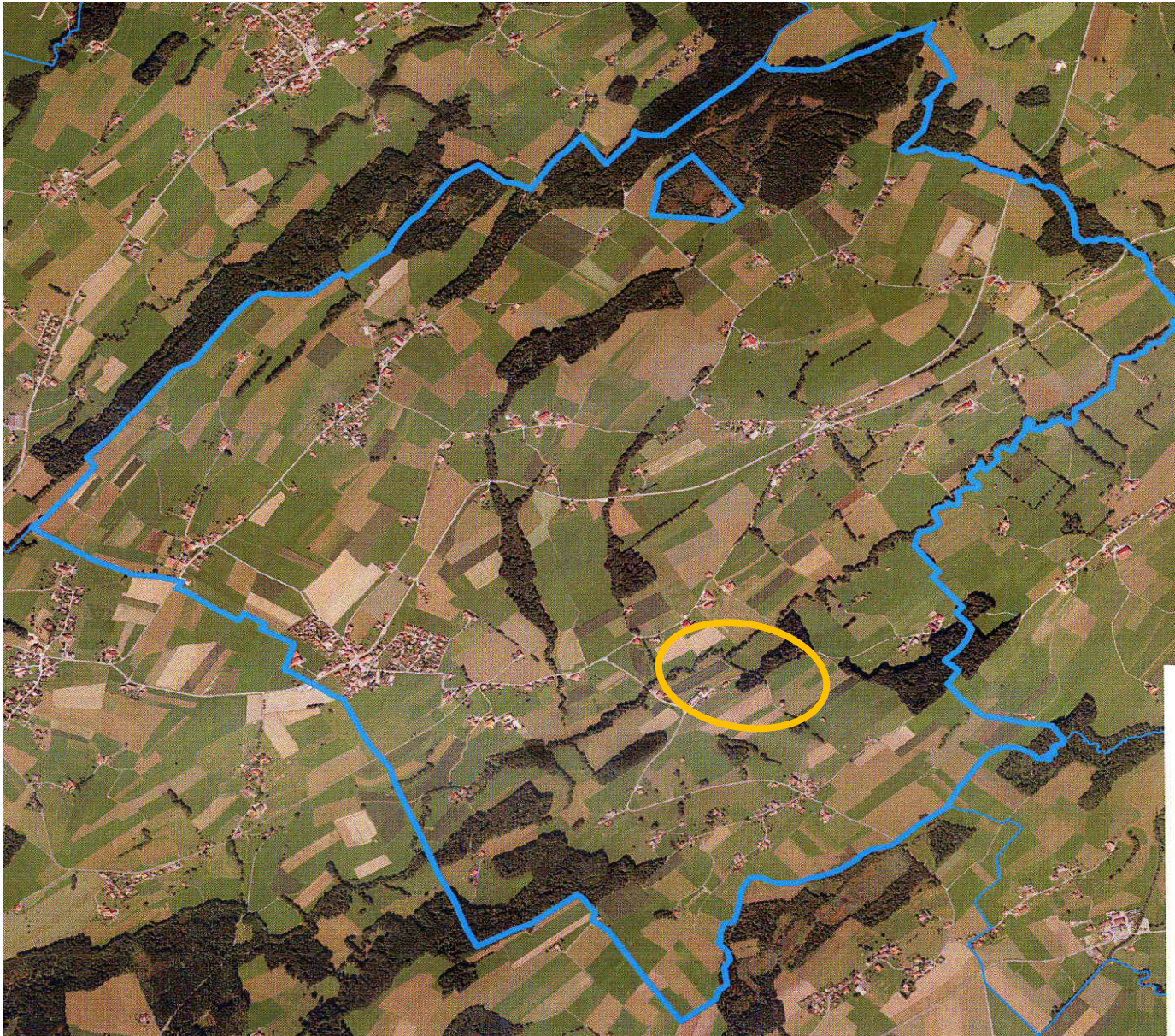
Intérêts 2.00% 1'420.00 SFr.

Amortissement 15.00% 10'650.00 SFr.

Total des charges 12'070.00 SFr.

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.2 Réfection de la route communale AF La Comba à Saint-Martin



2.2.2 Réfection de la route communale AF La Comba à Saint-Martin

Plan de financement

Routes communales

Route de la Comba, Saint-Martin	180'000.00 SFr.	
Divers et imprévus	9'000.00 SFr.	
	189'000.00 SFr.	

TVA à déduire avant la subvention 7.7% 14'550.00 SFr.
Montant accepté pour la subvention sans la TVA 174'450.00 SFr.

Financement

Subvention fédérale 20%		34'890.00 SFr.
Subvention cantonale 17%		29'660.00 SFr.
Prélèvement sur réserve		8'976.50 SFr.
Crédit nécessaire / emprunt bancaire		115'473.50 SFr.

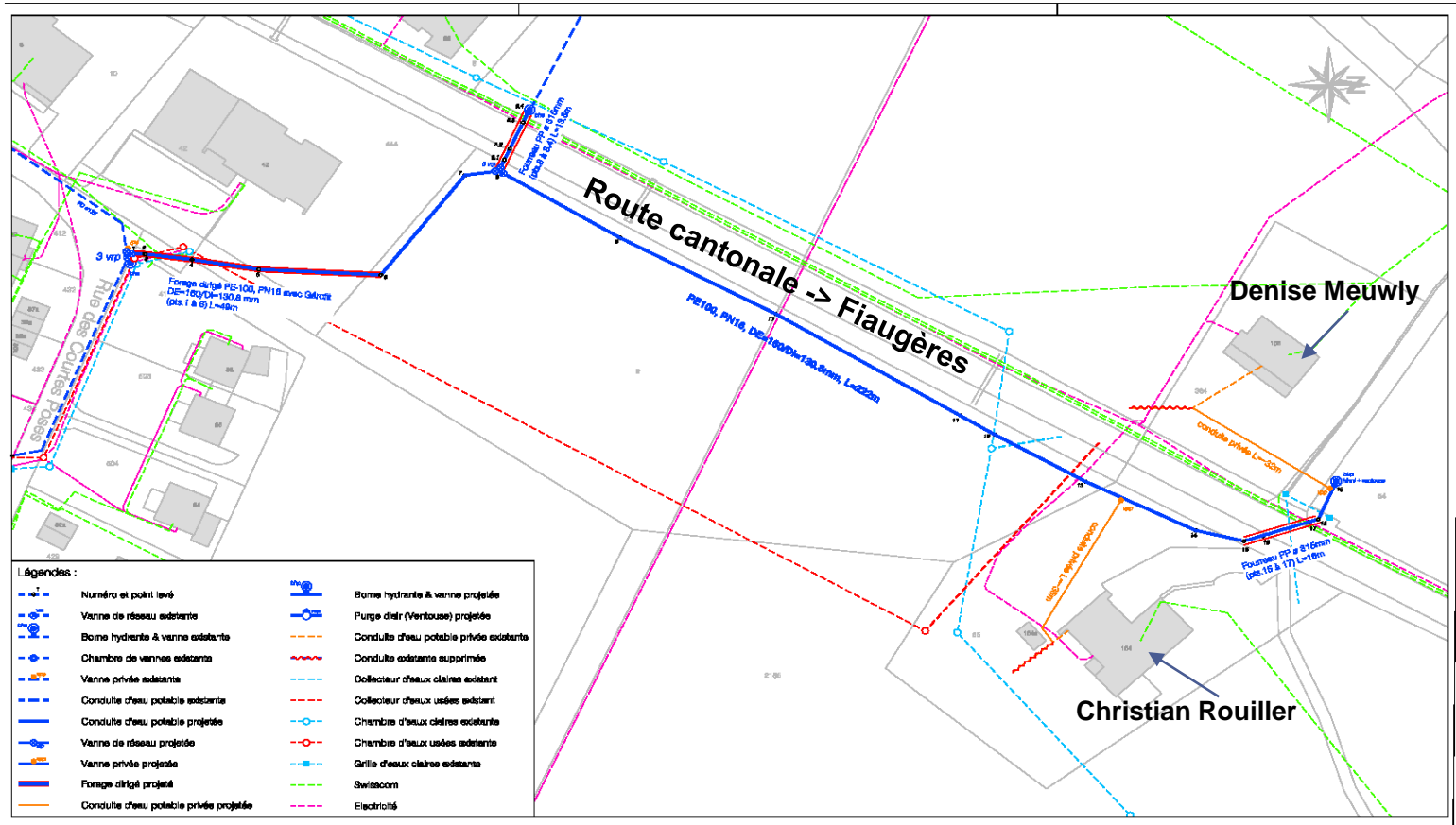
Totaux 189'000.00 SFr. 189'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	2'310.00SFr.
Amortissement	7.00%	8'090.00SFr.
Total des charges		10'400.00 SFr.

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Clos de Sauba » Saint-Martin



2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Clos de Sauba » Saint-Martin

Plan de financement

Total des travaux TTC	252'850.00 SFr.
Subvention ECAB 15%	-38'000.00 SFr.
Solde à charge de la commune	214'850.00 SFr.

Financement

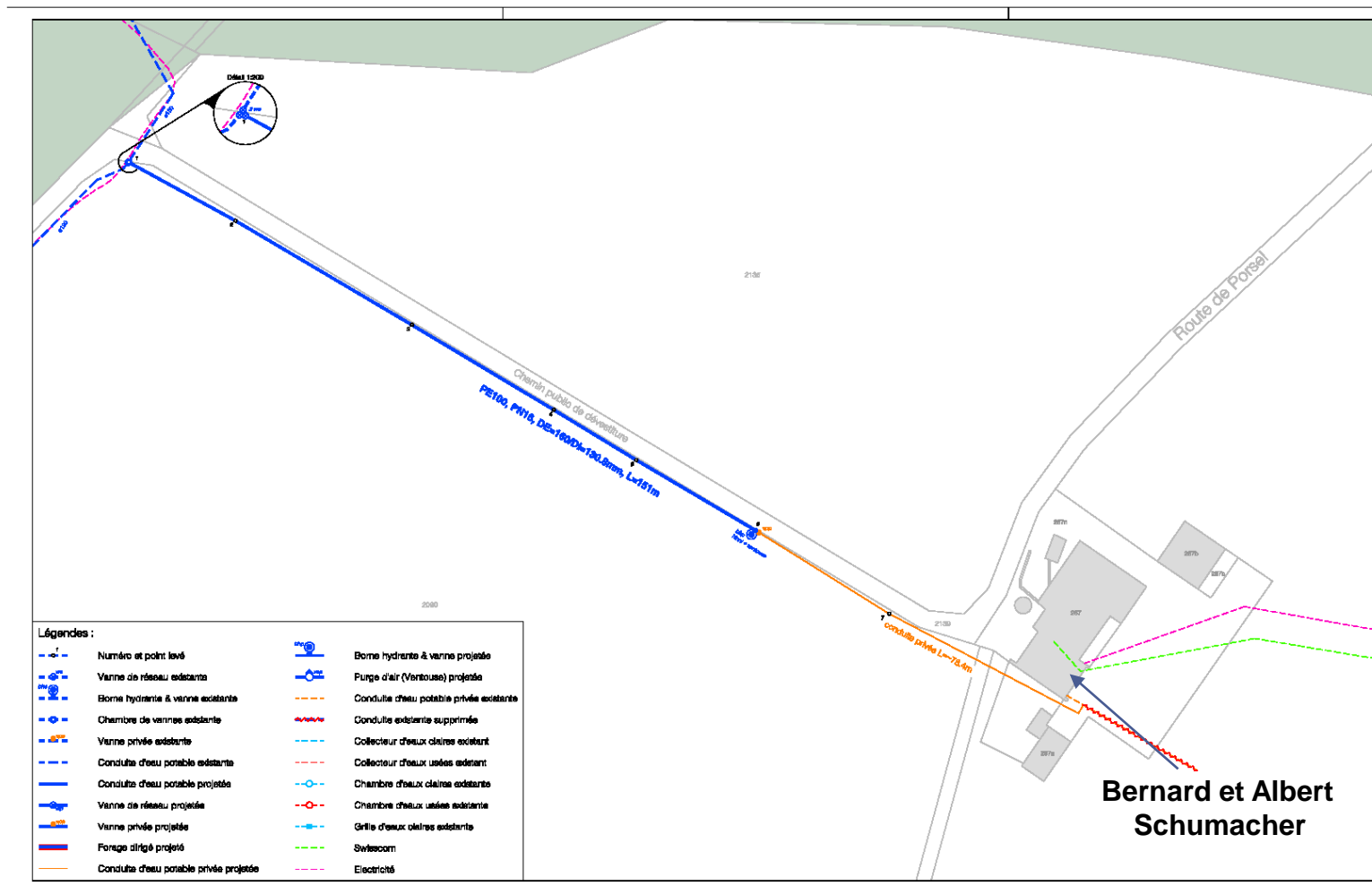
Total des travaux à charge de la commune	214'850.00 SFr.	
Financement par prélèvement sur réserve		214'850.00 SFr.
Totaux	214'850.00 SFr.	214'850.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts	0.00%
Amortissement	0.00%
Total des charges	

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Bois Noir » Besencens



2.2.3 Adduction d'eau et défense incendie « Bois Noir » Besencens

Plan de financement

Total des travaux TTC	113'450.00 SFr.	
Subvention AF	-45'000.00 SFr.	
Subvention ECAB	-17'000.00 SFr.	
Solde à charge de la commune	51'450.00 SFr.	

Financement

Total des travaux à charge de la commune	51'450.00 SFr.	
Financement par prélèvement sur réserve		51'450.00 SFr.
Totaux	51'450.00 SFr.	51'450.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts	0.00%	
Amortissement	0.00%	
Total des charges		

Rapport de la commission financière et approbation

2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur



2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur

Alerte

Les First Responders BLS-AED sont alertés par la centrale 144 Fribourg grâce à l'application pour smartphone Momentum.

L'application Momentum gère l'engagement des First Responders en fonction de leur localisation et de celle de l'ambulance. L'application Momentum gère le nombre de First Responders acceptés par intervention selon des paramètres par défaut.

En tout temps, les centralistes du 144 ont une vision d'ensemble de la situation et peuvent outrepasser les paramètres par défaut de l'application.

Périmètre d'intervention

Aucun périmètre d'intervention n'est défini. Un First Responder BLS-AED peut intervenir dans l'ensemble du canton, pour autant qu'il se trouve plus près du lieu d'intervention que l'ambulance et qu'il soit accepté par l'application.

Déroulement de l'intervention

Lorsqu'un First Responder reçoit une alerte, s'il se trouve à proximité de la zone d'intervention, il peut s'annoncer disponible par le biais de l'application Momentum.

Si l'application accepte la demande du First Responder, il recevra les informations supplémentaires sur le lieu précis de l'intervention (adresse, identité de la victime).

Sur le lieu d'intervention, le First Responder applique les gestes de BLS-AED en collaboration avec les témoins ou les autres First Responders présents jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Une fois l'ambulance (ou le SMUR) sur place, les First Responders se conforment aux directives des secours professionnels.

Pour plus d'informations : Sandra Gothuey 079 275 89 95 ou www.fribourgcoeur.ch

Vous avez 18 ans révolus ?
Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et psychique ?
Vous désirez venir en aide à votre prochain bénévolement ?

Voulez-vous **DEVENIR PREMIER RÉPONDANT ?**



Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens Fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants ("First Responders"). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

CONDITIONS

- Avoir la volonté de suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) reconnue SRC, à répéter chaque 2 ans, (coût à la charge du premier répondant)
- Etre en possession d'un smartphone (pour l'alarme)
- S'inscrire via l'application "First Responder Fribourg" sur votre smartphone

OÙ SUIVRE UNE FORMATION BLS-AED ?

- Ambulanciers instructeurs du Sud Fribourgeois : ekropf@ambfr.ch
- Sections de Samaritains : <http://www.samariter-fr.ch/fr/reanimation.html>
- Fondation Fribourg Cœur : <http://fribourgcoeur.ch/prestations/formations/>
- Autres sociétés privées



2.2.5 Acquisition et pose d'un défibrillateur

Plan de financement

Acquisition et pose	8'000.00 SFr.
---------------------	---------------

Financement

Emprunt bancaire / compte de trésorerie	8'000.00 SFr.
---	---------------

Totaux	8'000.00 SFr.	8'000.00 SFr.
---------------	----------------------	----------------------

Charges financières annuelles

Intérêts	0.00%
----------	-------

Amortissement	0.00%
---------------	-------

Rapport de la commission financière et approbation

Report : livre historique sur Saint-Martin FR

Plan de financement sur 3 ans

Historien (30 mois à CHF 2'000.-/mois)	60'000.00 SFr.
Graphiste / photographe	9'000'00 SFr.
Imprimeur (500 exemplaires)	30'000.00 SFr.
Commission du livre (9 membres – env. 1 séance /mois sur 2 ans Président : 100.-/séance, membre 70.-/séance)	16'000.00 SFr.

Financement

Vente de livres	20'000.00 SFr.
Prélèvement sur compte de fonctionnement	95'000.00 SFr.

Totaux **115'000.00 SFr.** **115'000.00 SFr.**

Charges financières annuelles

Intérêts	%
Amortissement	%

Total des charges .

Report : assainissement de bâtiments hors zone secteur Le Froumi

Plan de financement

Raccordement de 4 bâtiments

Travaux de génie civil	150'000.00 SFr.
Projet et direction des travaux	21'000.00 SFr.
Prestations géomètre	4'500.00 SFr.
Permis de construire, pertes de culture et divers	8'500.00 SFr.

Financement

Taxe de base (4 bâtiments)	7'500.00 SFr.
Unités locatives (4 bâtiments)	16'200.00 SFr.
Participation des propriétaires privés	48'000.00 SFr.
Solde à la charge de la commune	112'300.00 SFr.

Totaux **184'000.00 SFr.** **184'000.00 SFr.**

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	2'300.00SFr.
Amortissement	4.00%	4'500.00SFr.
Total des charges		6'800.00 SFr.

3.4 Approbation globale du budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2018

	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration					7'030.20	
2	Enseignement et formation					129'350.00	27'500.00
3	Culte, culture, loisirs	115'000.00	20'000.00				
6	Transports et télécommunication	260'000.00	64'550.00	390'200.00	249'890.00	756'585.45	267'693.45
7	Protection et aménagement de l'environnement	550'300.00	181'700.00	720'200.00	332'600.00	418'584.30	26'342.35
9	Finances et impôts	8'000.00		30'000.00		435'934.45	139'235.95
	TOTAUX	933'300.00	266'250.00	1'140'400.00	582'490.00	1'747'484.40	460'771.75
	Résultats		667'050.00		557'910.00		1'286'712.65

3. Nomination d'un membre à la commission d'aménagement et d'énergie

4. Adhésion à la nouvelle association SLPPGV

Service de logopédie, de psychologie et de psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Services auxiliaires scolaires Glâne-Veveyse : Pourquoi changer ?

Actuellement :

- Convention entre les communes qui n'est pas reconnue par la loi sur les communes

Possibilités :

- Entente intercommunale
- Association de communes
- Fondation

Pourquoi une association de communes ?

- Répondre à la loi sur les communes
- Donner aux communes plus de compétence, en particulier par rapport au budget, comptes et investissements

Les services auxiliaires scolaires deviennent :

SLPPGV

Services scolaires de la **L**ogopédie, **P**sychologie et
Psychomotricité de la **G**lâne-**V**eveyse

SLPPGV - Comité

- Le comité ne change pas

POULIN Micheline, Conseillère communale, Romont – PRESIDENTE

GENOUD Christine, Conseillère communale, Châtel-St-Denis – VICE-PRESIDENTE

LANG Silvain, Inspecteur scolaire (Glâne)

ANGELOZ Carole Inspectrice scolaire (Veveyse)

AEBY Joseph, Représentant de l'association des communes de la Glâne

GENOUD Renée, Représentante de l'association des communes de la Veveyse

GENOUD François, Préfet de la Veveyse

SCHORDERET Willy, Préfet de la Glâne

GROSS Jean-Luc, Directeur et secrétaire de l'assemblée des délégués

Divers

- Suite de la procédure

- 1) Approbation par l'ensemble des communes dans le cadre des assemblées communales.
- 2) Approbation par le Conseil d'Etat
- 3) En cas de refus d'une ou plusieurs communes, les variantes sont les suivantes :
 - Renoncer à l'association
 - Nouveau vote dans les commune qui ont refusé
 - Décision du Conseil d'Etat

5. Divers

Déchèterie d'Oron



★ ★ Marché de Noël

30 artisans de la région

Samedi 9 décembre 2017
de 14h00 à 19h00
à la salle polyvalente
de Saint-Martin

★ Présence de CAFE SOLIDAIRE avec accueil
de l'association de la Ludothèque et
CONCOURS

★ Animations

14h30 concert des MARTINETS

15h15 CONTES de Noël

14h-16h distribution des SAPINS à l'extérieur

MAGICIEN durant toute l'après-midi

★ Buvette et petite restauration par les écoles de Saint-Martin

Saint-Martin – commune d'honneur de la Confrérie de la Saint-Martin



La parole est donnée aux citoyens



**Le Conseil communal vous remercie pour
votre attention et vous souhaite de
Joyeuses Fêtes de fin d'année**

